



Association des Conseillers d'orientation-Psychologues de France Compte rendu du Conseil d'Administration du 21/06/2014 à Paris

Présents au CA du 21-06-2014

Pour le CA : Dominique Hocquard, Sylvie Amici, Jean Louis Guerche, Catherine Rouyer, Denis Cornette, Véronique Soulié, Catherine Thuet, Daniel Pandolfi, Marilou Struillou, Jean Luc Brun, Bernard Lespes, Joëlle Mezza

Pour l'académie de Strasbourg : Grazielle Boscato, Dominique Berne

Pour l'académie de Rouen : Lydia Deyrem (DA ACOPF et COP au CIO du Havre), Jean Pierre Menuge (DCIO de Neufchâtel en Bray),

Excusés : Rodrigue Ozenne, Florence Pagès, Suzanne Bultheel Florent Liberge, Jacques Giust, Andrée Demersseman et Jean-François Castell, Hélène Facy, Danielle Pourtier

Ordre du jour

Le corps unique des psychologues de l'Education nationale

Point sur la trésorerie

Haute Autorité de la Santé participation de Joëlle Mezza

JNE de Strasbourg

JNE du Havre

Introduction par Dominique Hocquard :

Présentation de l'ordre du jour, le sujet central étant la mise en débat de la déclaration faite par le Ministère de l'Education Nationale sur la création du corps unique des psychologues de l'Education nationale. DH salue le travail, l'implication et l'engagement des organisateurs de Strasbourg qui ont su relever le défi des JNE pour septembre 2014. Enfin la candidature du Havre pour organisation des JNE en 2015 sera étudiée.

1- Corps unique de psychologues de l'Education nationale

Historique sur la revendication du corps unique: Sylvie Amici reprend les éléments qui fondent cette demande ancienne unissant les psychologues scolaires et les Conseillers d'orientation-Psychologues, demande que l'ACOP-F a toujours portée. En 2011 à Bordeaux, le CA a voté la revendication du recrutement d'un corps unique de psychologues.

Il est rappelé que les psychologues scolaires exercent sous le statut de professeur des écoles spécialisés. Leur recrutement s'effectue en premier lieu en tant que professeur des écoles, puis ils accèdent à la spécialisation de psychologues scolaires (DEPS). La non reconnaissance d'exercice sous le statut de psychologue engendre une difficulté dans leur identité professionnelle. De plus compte-tenu du nouveau recrutement à M1 « métiers de l'enseignement » des enseignants, le vivier de diplômés en psychologie est en train de se tarir.

Le ministère conduit par Benoît Hamon a ouvert le Groupe de Travail 14 sur la création d'un corps unique des psychologues de l'Education nationale, il s'est réuni pour la première fois le mardi 17-06. Ce GT travaille sur le recrutement et la formation. Le texte des missions des COP étant lui déjà écrit.

SA rappelle que les groupes de travail ministériels rassemblent les représentants syndicaux uniquement, sans les associations et c'est normal. Le GT 14 s'est réuni pour la première fois le mardi 17-06. Le dossier est porté par Bernard Lejeune qui semble vouloir avancer rapidement sur la question.

L'objectif des débats du jour est de saisir du sujet et d'envisager toutes les questions qui peuvent découler de la création de ce corps unique : quelle hiérarchie ? quelle grille indiciaire ? le niveau de recrutement ? quelle formation ? quelle dénomination pour nos métiers ?

Interventions et débats :

Quelles raisons peuvent motiver le MEN à enfin travailler sur ce sujet ?

- de revoir le recrutement des psychologues scolaires pour leur donner le statut de psychologues et ainsi un recrutement spécifique déconnecté du recrutement enseignant, pour ne pas assécher le corps.

- mais aussi rapprocher la formation des psychologues recrutés au « format » des ESPE (DH), cependant il est rappelé par Catherine Rouyer qu'à ce jour les ESPE ne sont pas habilités à délivrer des Masters.

-autres voies possibles ? Il serait dangereux de vouloir revendiquer quelque chose d'à part du corps unique des psychologues de l'Education nationale. Il y a eu des tentatives dans l'histoire qui visaient à séparer le conseiller d'orientation du psychologue renvoyant les CO(P) à un rôle « d'orientateurs ». Notre métier a toujours été ancré dans la psychologie. De plus, actuellement dans les missions qui nous sont confiées, c'est bien pour notre qualification de psychologues que nous sommes sollicités (handicap, décrochage,...). L'effet négatif de ces sollicitations sur ces missions est l'absence de la perception et reconnaissance de la dimension psychologique de l'orientation. (BL)

Recrutement et formation : Le débat qui a lieu au MEN devrait séparer les questions du corps unique et de la formation mais cela ne semble pas être dans la logique du ministère. Il faut continuer de revendiquer un recrutement post M2 avec une année de formation car le schéma qui s'affiche est la volonté d'intégrer les ESPE avec un recrutement en M1 (JLG). Sur le sujet du niveau de recrutement des points de divergences au sein même des syndicats troubleront les échanges pouvant troubler l'avancée du dossier au Ministère (SA)

En ce qui concerne la formation, lors du GT 14, le MEN a proposé la dénomination des parcours type :

- pour le 1^{er} degré : approfondissement fondamentaux et consolidation,
- pour le 2nd degré : approfondissements des apprentissages et insertion professionnelle.

La dénomination du parcours type incluant l'insertion est à rejeter, il faut se protéger des dérives économiques, de notre instrumentalisation (DC, DH, CR), le code de déontologie peut assurer cette protection. (CR)

Catherine Rouyer fait le parallèle avec le recrutement sur M2 des psychologues praticiens hospitaliers. Ils ne sont pas recrutés en tant que psychologues de l'hôpital, c'est pourquoi, selon CR, recruter à M1 avec une formation de une à deux années dans un centre de formation serait préférable formant, plus que des praticiens travaillant pour une institution, des professionnels ayant une vraie identité professionnelle (CR).

Le débat s'engage sur la possibilité d'une formation commune en tant que psychologue de l'éducation pour un seul corps (DC, JLB, CR). DH distingue les spécificités des parcours types qui pourraient l'être selon les spécificités des âges auprès desquels les psychologues interviendraient. Dans le second degré nous sommes dans un travail de la projection dans l'avenir et pas dans l'insertion professionnelle comme le SPRO nous y invite : cette perspective est tout à fait inquiétante. SA nous rappelle que les hypothèses avancées doivent tenir compte du cadre légal dans lequel elles s'inscrivent mais aussi les différentes implications qu'elles engendrent que ce soient au niveau de nos missions, de nos secteurs d'interventions, qu'au niveau des personnels qu'ils soient COP ou psychologues du 1^{er} degré.

>>>Un communiqué de presse sera fait dans les prochains jours réunissant les points de consensus débattus lors de ce CA.

2-JNE de Strasbourg 2014 :

Dominique Hocquard nous informe qu'il a reçu une lettre du cabinet du ministre quant à la venue de Benoît Hamon le vendredi après-midi, sous réserve de ses contraintes d'agenda. Cette lettre sera mise sur le site.

Graziella Boscato a sollicité JP Bellier pour faire le point sur les dossiers le vendredi après-midi.

Une rencontre de DH et GB est prévue le 17 juillet avec le recteur pour allocution lors de l'ouverture des JNE.

GB mentionne des difficultés dans la coopération avec la ville de Strasbourg, pas d'accueil prévu à l'Hôtel de ville.

DH rappelle que le directeur de l'ONISEP ne souhaite pas participer à la tribune d'ouverture. Par ailleurs, aucun stand ne semble être prévu et l'ONISEP ne prendra pas en charge la publication des bulletins des JNE qu'elle édite habituellement. Le contact a été pris avec Michel Muller IEN-IO rattaché aux services centraux de l'ONISEP, pour comprendre cette situation et un courrier a été envoyé à G.Asseraf Directeur de l'ONISEP sans réponse pour l'instant.

A ce jour, 272 inscrits, la salle réservée au Conseil de l'Europe à une capacité de 300 places. Catherine Thuet constate qu'il est dommage d'être contraints par cette faible capacité d'accueil dans le contexte de la réussite du congrès de Montpellier, et l'attractivité de Strasbourg. L'idée d'obtenir une autre salle au sein du conseil de l'Europe est envisagée, avec diffusion par visio-conférence.

L'équipe organisatrice des JNE de Strasbourg :

Une commissaire générale : Graziella Boscato à ses côtés l'organisation en plusieurs commissions qui couvrent :

- l'accueil et les salles
- la communication : le site, l'affiche, les impressions et les inscriptions
- la trésorerie
- le tourisme, l'hébergement
- les thèmes
- la Journée des retraités

Sur le site ite internet il est décidé d'ouvrir une rubrique « news » et de faire apparaître la lettre du Ministre de l'EN confirmant sa venue.

Un point sur l'organisation matérielle et les intervenants est fait

3-JNE Le Havre 2015 :

JP Menuge et Lydia Deyrem remercient les membres du CA pour le soutien de l'ACOP-F à leur lutte, notamment à l'occasion du CA qui s'était tenu le 22 mars à Rouen. Cet événement a marqué les collègues.

Sur l'organisation des JNE en 2015 : Ils nous font part des premiers éléments d'organisation suite à une réunion qu'ils ont organisée le 23 mai pour évoquer le projet d'organiser les JNE en 2015. Ils rappellent le contexte dans lequel fonctionnent les CIO de l'académie de Rouen : suite à l'annonce de fermeture de 10 CIO sur 17, la mobilisation du réseau des CIO et en février, plus que 5 CIO en projet de fermeture. L'un des arguments donné par les instances académiques pour fermer des CIO est que les lieux principaux d'exercice des COP sont les établissements scolaires, la volonté étant donc d'affecter les COP sur une zone d'exercice et non plus dans un CIO. Lors d'une visite ils ont interpellé de B Hamon a été interpellé directement. Suite à cela et à d'autres actions les COP ont été reçus et invités en audience avec JP Bellier. Dans cette logique un thème, des mots émergent :

Les mots importants sont réseau et résistance, cette thématique renvoie aussi à l'élève dans un réseau set sur les dimensions systémiques, voire les partenariats dans lesquels notre activité professionnelle s'inscrit.

Une quinzaine de collègues COP ainsi que quatres DCIO sont prêts à se mobiliser sur l'organisation des JNE.

DH souligne que faire de l'engagement et de la résistance un thème de réflexion est intéressant, et que l'on pourrait même aller au-delà... l'idée est lancée de mettre en place des Etats Généraux de l'orientation. L'objectif est de remobiliser la profession avec cette thématique.

Les collègues transmettent à DH un cadeau offert par le collectif de lutte de Rouen. Il s'agit d'une boite de sardines customisée symbole de la lutte active des équipes de Rouen et de la situation des COP regroupé dans des locaux « comme des sardines ».

La demande de subvention est faite au CA, la subvention est accordée par le CA sur le compte au titre de l'ACORPF à La Poste.

La mutualisation sur les intervenants avec la présentation est prévu pour novembre /décembre.

4-Adhésion en ligne, Trésorerie

La problématique exposée par Marilou Struillou est sur le bulletin d'adhésion en ligne. Certaines personnes payent leur adhésion mais ne remplissent pas le bulletin d'adhésion en ligne. Le problème c'est que le relevé des chèques émis par la banque ne permet pas d'identifier la personne et donc entraîne une difficulté pour envoyer la carte d'adhésion.

Il proposer de réfléchir sur le rôle des DA dans le transfert de chèques et de redéfinir avec eux leurs missions. Et d'informatiser toute la procédure d'inscription. La part du budget consacré à l'envoi des plaquettes, ou au transfert des chèques pourrait être plus utile pour l'organisation des journées régional d'étude par exemple (DH, SA, DP). Ce point est à soumettre au débat lors du CA élargi avec les DA.

5-Participation de l'ACOP-F à Haute Autorité Santé

L'Haute Autorité de Santé a mis en ligne un document avec des recommandations sur la prise en charge des enfants souffrant de TDAH, à destination des médecins et personnels des établissements scolaire.

182 préconisations ont été rédigés avec la possibilité d'émettre un avis. Joëlle Mezza et Sylvie Amici ont contribué pour l'ACOP-F, elles ont rappelé à de nombreux endroits le rôle et les missions des COP en lien à la prise en charge des jeunes et leur rôle au sein des équipes des établissements scolaires. Florence Pagès a aussi participé aux contributions mais à titre personnel, par un autre biais.

POINTS DIVERS

Colloque Internationale à Henri PIERON.

La contribution d'Henri Piéron à l'édification de la psychologie scientifique et de l'orientation professionnelle sera commémorée à l'occasion du cinquantenaire de sa disparition. Un colloque aura lieu à l'INETOP – CNAM, les Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2014. Les partenaires organisateurs de cet événement sont l'ACOP-F, la SFP, l'IAAP, le GREO. A cette occasion, Dominique Hocquard souhaiterait remettre une lettre qu'il détient, écrite par Naville et adressée à Huteau et Lautrey. Dans cette lettre, Naville explique comment, suite à la publication de son livre « Théorie de l'OP », il a été exclu par Pieron de l'INETOP et de la revue qu'il animait. On retrouvera parmi les intervenants et initiateurs de ces journées Jérôme Martin historien et Laurent Guttierrez (maître de conférence à Rouen).

Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles.

Cette manifestation aura lieu en juillet 2015 et est placé sous le thème de « coopérer ? » sous la Présidence d'honneur d'Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO. DH demande à Rodrigue Ozenne de voir quelle pourrait être la contribution de l'ACOP-F à cet événement.

Journée Régionale d'Etudes :

Après sa participation aux JRE de Pau, Rouen et de Béziers, DH invite à réfléchir au besoin qu'expriment des collègues de renouer avec le collectif, d'avoir des espaces d'échanges et de débat sur le métier, les pratiques professionnelles. La question se pose par ailleurs de la pauvreté de l'offre de formation pour les COP dans certaines académies. Est-ce que l'ACOP-F doit être force de proposition de stages, d'animations dans les académies pour les COP ? la question a déjà été abordée il y a quelques années, il serait intéressant d'en rediscuter, cependant il ne faudrait pas être dans le palliatif des manques des cellules académiques de formation.

La JRE à Pau a réuni 60 collègues, elle a été saluée tant pour son organisation (atelier sur de l'analyse de pratiques) que pour son contenu. La demande a été faite de réitérer l'expérience.

La JRE de Rouen a fait intervenir Hannah Barbot. Pour Béziers il s'agissait d'une conférence sur la génération Y.

Selon DH et JLG il ne faut pas hésiter sur le contenu, et les intervenants à faire venir, même si cela peut induire des frais

Prochain CA de l'ACOP-F lors des JNE de Strasbourg le 22 Septembre 2014.

CA élargi au DA 10h à 13h

L'assemblée générale aura lieu l'après midi de : 14h30 à 17h

